

Rapporteur : Monsieur Philippe MIS

OBJET : Location de matériels et prestations diverses du service logistique. Actualisation des tarifs 2010

La ville de Châtellerault apporte un soutien logistique à diverses initiatives évènementielles. Elle possède pour cela un parc de matériels (mobilier, structures, sonorisation, éclairage scénique) qu'elle peut mettre à disposition ou louer selon l'origine de l'initiateur de l'évènement. Chaque matériel représente une valeur locative qui est en général réactualisée tous les ans. Cette réactualisation est basée sur le coût de la vie (indice INSEE).

Cette année il est proposé d'ajuster cette valeur locative du matériel en tenant compte, en plus de sa vétusté, de la réalité d'utilisation et des pratiques dans les sociétés de location de ce type de matériel. C'est pourquoi certains tarifs sont proposés avec une baisse ou une hausse significative.

* * * * *

VU la délibération n°32 du 4 décembre 2008 relative aux tarifs 2009 pour la location de matériels et prestations diverses du service logistique.

CONSIDERANT la nécessité d'actualiser les tarifs de location de matériels et de prestations diverses pour l'année 2010

Le conseil municipal, ayant délibéré, décide :

- d'actualiser les tarifs des matériels au 1er janvier 2010, conformément aux tableaux ci-annexés,
- d'autoriser le maire ou son représentant à signer toutes pièces relatives à cet objet,
- d'imputer les recettes sur les lignes budgétaires correspondantes,

UNANIMITE

Certifiée exécutoire
Par le maire de la ville de Châtellerault
Transmis à la sous préfecture, le 10/12/09
Publié en mairie le 9/12/09

Pour ampliation,
Pour le maire et par délégation,
Le directeur général adjoint des services
Philippe Turbault